

FOIRE AUX QUESTIONS



victor buck services
shaping information

Tout ce qu'il faut savoir sur le nouveau titre universel de paiement (TUP)

L'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), en collaboration avec ses membres et avec le soutien de Victor Buck Services, met en place un nouveau format de bordereau TUP à partir du 1^{er} octobre 2025.

Vous vous demandez ce que cela implique et ce qui va changer ? Retrouvez ci-dessous toutes les réponses aux questions fréquemment posées.

1

A quelle date le nouveau format de TUP sera-t-il mis en circulation ?

Les nouveaux TUP seront introduits à partir du 1^{er} octobre 2025 au Luxembourg.

2

Sera-t-il encore possible d'utiliser les anciens formats de TUP ?

Actuellement, deux formats sont encore en circulation.

- La version courte du TUP actuel sera obsolète dès le 1^{er} octobre 2025.
- La version longue pourra être utilisée jusqu'au 31 mars 2026. Après cette date, seuls les nouveaux TUP seront acceptés par les banques.

TUP actuel - version courte

TUP actuel - version longue

3

Quelles sont les principales différences entre l'ancien et le nouveau format ?

Du point de vue du contenu, la nouvelle version se distingue par la division du bloc "Nom et adresse du bénéficiaire" en plusieurs champs séparés, afin de faciliter la reconnaissance et l'extraction des informations.

Autre nouveauté à partir du 9 octobre 2025, les utilisateurs pourront également indiquer s'ils souhaitent que leur transfert soit traité comme un paiement instantané une fois pris en compte par leur banque.

La liste exhaustive des changements est disponible dans le document reprenant les [spécifications du nouveau TUP](#).

Nouvelle version du TUP (2025)

4

Quand ma société doit-elle procéder au changement ?

Si vous utilisez la version courte du TUP, il est important de prendre rapidement des mesures pour adopter la nouvelle version à partir du 1^{er} octobre 2025.

Si vous utilisez la version longue, celle-ci restera valide jusqu'au 31 mars 2026. Toutefois, il est recommandé de lancer le changement avant décembre 2025 pour garantir une transition fluide et sans urgence.

5

Comment procéder au remplacement des anciens TUP ?

1. **Obtention et impression du bordereau** : vous pouvez retrouver [toutes les spécifications du nouveau TUP ici](#) (dimension, contenu, position des éléments etc) afin d'actualiser la mise en page de vos documents selon la nouvelle norme. Si c'est une société externe qui crée et imprime les formulaires pour vous, contactez-la pour faire cette mise à jour.
2. **Destruction des anciens formulaires** : il est nécessaire de détruire les anciens formulaires vierges qui ne seront plus supportés.
3. **Digitalisation des virements** : des ajustements techniques sont nécessaires pour identifier et capturer les données correctement lors du processus de dématérialisation. Si vous avez externalisé ce process, vérifiez auprès de votre prestataire qu'il peut dématérialiser la nouvelle version. Si vous saisissez manuellement les données, le changement de version n'aura pas d'impact.



Victor Buck Services vous accompagne dans la transition vers le nouveau format de TUP

Depuis 2010, VBS accompagne les sociétés et associations au Luxembourg dans l'envoi et le traitement des TUP, en proposant une gamme complète de services :

- Impression des bordereaux de virement : mise en page et création des bordereaux selon les spécifications requises
- Envoi par courrier : distribution des TUP dans le cadre de communications comprenant des formulaires de virement
- Solution de dématérialisation des TUP : scanning et extraction du contenu des TUP au format digital. Vérification des informations encodées

Que vous soyez une entreprise, une administration ou une banque, nous sommes à votre disposition pour vous aider à adopter ce nouveau format en toute simplicité.



Contact

En cas de questions, vous pouvez contacter l'ABBL (digital@abbl.lu).

Pour toute question technique ou opérationnelle sur la mise en place du nouveau virement dans votre entreprise ou association, Victor Buck Services est également à votre disposition.

Victor Buck Services S.A.



Ludovic Duvetter



ludovic.duvetter@victorbuckservices.com



(+352) 49 98 661



www.victorbuckservices.com